



# Répit

**Diplôme** DIU  
**Domaine d'étude** Sciences, Technologies, Santé  
**Mention** de Répit

*Le RéPIT est une aide et une assistance externes procurées au proche parent, « l'aidant », en charge à domicile mais non exclusivement d'un « patient » (ascendant/conjoint-compagnon/enfant) présentant une affection chronique lourde (Affection de Longue Durée prise en charge à 100%) pouvant réduire l'espérance de vie et créant une situation de dépendance. Cette dépendance du patient justifie l'assistance quotidienne hors soins médicaux (toilette/hygiène, repas / surveillance diurne / veille nocturne / soins délégués par l'équipe médicale / présence et/ou animation / soutien psychoaffectif), assistance délivrée par « l'aidant » ou « proche-aidant », pour une durée « présente » et active minimale et séquentielle de deux heures sur 24 heures. La fonction de soignant de l'aidant est démontrée entre autre par la délégation de soins dont il fait l'objet et témoigne du rattachement incontournable de l'aidant à l'équipe soignante et son intégration à part entière dans le parcours de soins. Le RéPIT est donc une aide et une assistance dédiée à l'aidant et donc au patient ainsi qu'à leur famille.*

## Objectifs

Le D.I.U. de Répit est destiné à former des professionnels et des bénévoles s'impliquant dans la prise en charge les problèmes spécifiques liés au répit concernant les patients de tous âges et cultures ainsi que les aidants.

Il vise à approfondir des connaissances dans le domaine des sciences biomédicales et sciences humaines, pour développer une approche centrée d'une part sur le patient l'enfant, l'adolescent, l'adulte ou la personne âgée atteint d'une pathologie menaçant ou limitant la vie, d'autre part sur le ou les aidants de ce patient en dans la prise en compte et le respect du contexte familial, social et culturel.

Cet enseignement a pour mission d'apporter aux stagiaires du D.I.U. les connaissances indispensables et les avancées les plus récentes, sur le plan pratique mais aussi fondamental, médical et paramédical (clinique et thérapeutique), psychologique, social et sociétal, relationnel et éthique dans tous les domaines créés par la situation du Répit pour le patient et l'aidant.

Les objectifs sont d'enseigner aux étudiants les connaissances théoriques et pratiques ayant pour but :

- > d'assurer au patient, à l'aidant ainsi qu'à leur famille, une qualité de prise en charge et la meilleure qualité de vie tout au long de l'évolution de la maladie ou du polyhandicap
- > de favoriser le développement de la prise en charge pluridisciplinaire, médicale, paramédicale, psychoaffective, sociale et administrative
- > d'évaluer les effets de leurs actions
- > de promouvoir la recherche dans le domaine du Répit

## Pour qui ?

### Public visé

Professionnels de santé : médecins, infirmières, aides-soignants, psychologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, Internes en médecine pouvant justifier d'un cursus d'interne d'au moins 2 ans.

Travailleurs sociaux : assistants sociaux, auxiliaires de vie, assistants médico-psychologiques, éducateurs spécialisés pouvant justifier d'un diplôme d'état français ou étranger etc.

Autres professionnels : gestionnaires d'établissements sanitaires ou médico-sociaux, porteurs de projets de répit, responsables d'association, chercheurs, universitaires, étudiants de 3 e cycle etc....

Toute autre personne ayant obtenu l'accord du comité pédagogique.

## Conditions d'admission

Admission sur dossier de candidature : CV, lettre de motivation et copie du dernier diplôme professionnalisant ou national obtenu avant le **30 juin**

- > Soit par mail : [fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr](mailto:fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr)
- > Soit par courrier à : Formation Continue Mixte Santé – Faculté de médecine J. Lisfranc – Campus Santé Innovations – 10 rue de la Marandière – 42270 Saint Priest-en Jarez

# Programme

L'enseignement comporte 120 h de formation :

60 heures d'enseignement théorique en présentiel

10 heures d'enseignement théorique en distanciel

10 heures d'enseignement pratique

40 heures de stage

Les étudiants du D.I.U. seront également invités à assister et participer aux conférences, réunions médicales, séminaires et colloques organisés sur l'hexagone (réunions locales, régionales ou nationales et dans les différents centres où les patients sont pris en charge) où les thèmes concernant le RéPIT seront abordés. Les responsables du D.I.U. identifieront ces réunions et répercuteront l'information aux étudiants du D.I.U. Ceci viendra consolider le volume horaire d'enseignement

# Equipe pédagogique

Pr. Vincent GAUTHERON - PU/PH - CHU St Etienne

Pr. Catherine MASSOUBRE - PU/PH - CHU St Etienne

Mme. Mouna MOUNCIF-MOUNGACH - MCU - Université Jean Monnet St Etienne

# Validation

La présence aux cours est obligatoire.

Moyenne générale à l'ensemble des épreuves

Stage validé

Le contrôle des connaissances du D.I.U. comporte une épreuve écrite et une épreuve orale de soutenance du mémoire. Ces deux épreuves sont organisées courant Juin. Une épreuve écrite de rattrapage peut être organisée en Septembre en cas d'échec d'étudiants à l'épreuve écrite de Juin.

Tout étudiant ayant participé à tous les modules d'enseignement peut participer à l'examen.

Une épreuve écrite comportant QCM et/ou cas clinique et/ou question de cours d'une durée de 60 à 120 minutes notée sur 40. Pour valider l'épreuve écrite il faut obtenir une note moyenne  $>$  ou  $=$  à 20/40.

L'épreuve orale de soutenance du mémoire : Elle est organisée en Juin. Elle est notée sur 20. A la discrétion du jury, des questions sur le Répit peuvent être posées au candidat lors de cette épreuve orale.

L'épreuve de mémoire à rendre est organisée en juin. Elle est notée sur 20.

A l'issue de l'épreuve orale le jury décide concernant le Mémoire :  
« validé » (note > ou = 20/40) ou « non validé » (note < 20/40).

En cas de « mémoire non validé » le jury précisera à l'étudiant la marche à suivre (optimisation, complément, nouveau mémoire, modalités de la nouvelle soutenance etc. ...).

#### Stage

Un document validant le stage sera établi et signé du responsable du stage et du Coordonnateur du D.I.U. (cf. Annexe - Stage Pratique). Un « stage non validé » devra à nouveau être effectué selon des modalités proposées par le responsable du stage et validées par le Coordonnateur. La validation du stage est obligatoire pour l'obtention finale du diplôme.

La participation à l'épreuve écrite de rattrapage sera possible en cas de :

- note < 20/40 à l'épreuve écrite de Juin

- raison d'autre nature (médicale par exemple) après accord du Comité Pédagogique. Cette modalité doit rester cependant exceptionnelle.

Le jury peut éventuellement dispenser un étudiant de cette épreuve écrite de rattrapage si sa note à l'épreuve orale

## Coût de l'inscription

€

### Détail coût d'inscription

Formation continue :

Prise en charge individuelle ou par un tiers : 1 300 euros (l'université n'est pas assujettie à la TVA)

## Contact

### Contact(s) scolarité

Virginie PETIT

fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr

04 77 42 14 61